Image not found or type unknown

Rémunération stage supérieur 3 mois

Par **camilleM**, le **25/08/2010** à **19:59**

Bonjour,

Je suis en stage depuis fin juin pour la marine nationale. Celui ci se termine sous peu.
Dans ma convention il est bien indiquée que je dois être gratifiée mensuellement.
Cependant jusqu'alors je n'ai pas touché un centime, la marine prétextant toujours de nouvelles choses.
Que puis-je faire ? Quels sont mes recours ?

Cdlt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés